

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 15 décembre

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE,
Geneviève GARNIER, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE,
Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantai VARAGNAT et Messieurs, Eric BESSENAY, Jean-Marc
CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX,
Pierre GRATALOUP, Jacques MEILHON, Hugues JEANTET, Mario SCARNA, Michel LAGIER

Pouvoirs : Pouvoirs : Eric PRADAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jean-Claude CORBIN, donne
pouvoir à Gérard CROYET, Bernard GUY donne pouvoir à Hugues JEANTET, Emilie SOLLIER donne
pouvoir à Jean-Marc CHAPPAZ, Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Stéfania FLORY
donne pouvoir à Claudine ROCHE, Sylvie JERDON donne pouvoir à Pierre GRATALOUP

SECRETARE DE SEANCE : Hugues JEANTET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 22

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7

CONVOCATION EN DATE : 8 décembre 2017

DATE D'AFFICHAGE : 28 décembre

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE :
Transformation et suppression de postes

-----2017/ 119

Il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs de la commune afin d'appliquer les choix relatifs à
l'organisation de la collectivité et à l'évolution de carrière des agents de la commune.

Afin de permettre de finaliser une nouvelle organisation des services administratifs et techniques tout
en accompagnant la politique « ressources humaines » conduite par la collectivité, il est proposé à
compter du 10 janvier 2018 :

- De modifier l'emploi affecté aux missions de « secrétaire DGS et conseil municipal » à temps
complet. Cet emploi sera désormais affecté aux missions de : « assistant de direction et de
communication ». Le temps de travail de cet emploi sera désormais de 28 h00.
- De supprimer l'emploi « d'agent de fleurissement Espaces verts » (vacant) ouvert à temps
complet au grade d'adjoint technique.

Sous réserve de l'avis favorable du Comité technique qui se réunira le 8 janvier 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

DECIDE à compter du 10 janvier 2018 :

- De modifier l'emploi affecté aux missions de « secrétaire DGS et conseil municipal » à temps complet. Cet emploi sera désormais affecté aux missions de : « assistant de direction et de communication ». Le temps de travail de cet emploi sera désormais de 28 h00.
- De supprimer l'emploi « d'agent de fleurissement Espaces verts » (vacant) ouvert à temps complet au grade d'adjoint technique.

ACTUALISE en conséquence le tableau des effectifs de la commune au 10 janvier 2018.

*Fait les : jour, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme*

Bernard ROMIER
Maire de GREZIEU LA VARENNE

